

SOLIDARITE PAYSANNE POUR LE DEVELOPPEMENT

RAPPORT D'EXPERIENCE 2021

Contenu

1. Présentation, Vision, Mission, Objectif et Valeurs P2

2. La SOPAD et ses Piliers Programmatiques.....P3&4

3. Projets et programmes

3.1. Moyens d'existence et changement climatique.....P5

3.2. Nutrition et sécurité alimentaire.....P6 & P7

3.3. Micro-crédit et Emplois.....P08

3.4. Alerte précoce et surveillance de la chenille Légionnaire CLA.....P09

3.5. Alerte précoce et suivi des prix & marchés.....P10

4. Nos partenaires et contacts...P11

JUIN 2022



PRESENTATION, VISION, MISSION ET VALEURS



Equipe Volontaires SOPAD RD Congo

QUI SOMMES-NOUS ?

Créée en 2009, la SOPAD asbl est enregistrée sous le **NoJUST.112/DP-SKV/CA/5455/2019**, et dispose d'une Personnalité juridique selon l'arrêté Ministériel **No 069/CAB/ME/MIN/J&GS/2022 du 24 Juin 2022**. Nous sommes une Organisation de Solidarité Paysanne pour le Développement durable, animée par le souci de lutter contre la pauvreté et l'injustice sociale. SOPAD estime que la Pauvreté résulte de l'injustice sociale et de la mauvaise gouvernance.

Notre vision est d'avoir un monde rural libéré de la faim et de l'injustice sociale, où tous les paysans vivent en paix avec un accès sécurisé aux services sociaux de base notamment l'Education, les soins de Santé, la WASH, aux moyens de production durables et habitat. Adapter la production agricole au changement climatique qui, avec des chaînes des valeurs approfondies, devront tracer la voie vers une économie à croissance inclusive.

Notre mission est de lutter contre la Pauvreté et de l'injustice sociale pour un développement durable. Nous cherchons à contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations du groupe cible en renforçant leurs capacités économique et sociale.

Notre objectif de changement est d'avoir un monde rural qui jouit de ses ressources naturelles protégées et dont les capacités de production et d'accès à la justice sont renforcées pour un développement durable.

Nos Valeurs

- **Intégrité**, nous agissons en cohérence avec la Mission de SOPAD, avec honnêteté et transparence. Nous assumons la responsabilité de nos actions individuelles et collectives.
- **Redevabilité**, nous rendons des comptes de nos actions à toutes les parties prenantes. Nous définissons des buts et objectifs clairs et assumons la responsabilité de les atteindre.
- **Excellence**, nous nous remettons constamment en cause, afin d'atteindre le plus haut niveau de performance et de valeur ajoutée.
- **Inclusivité**, nous accordons à tout le monde les moyens de participer en tant que membres valorisés, respectés et contribuant à l'atteinte de notre vision et mission, sans discrimination.

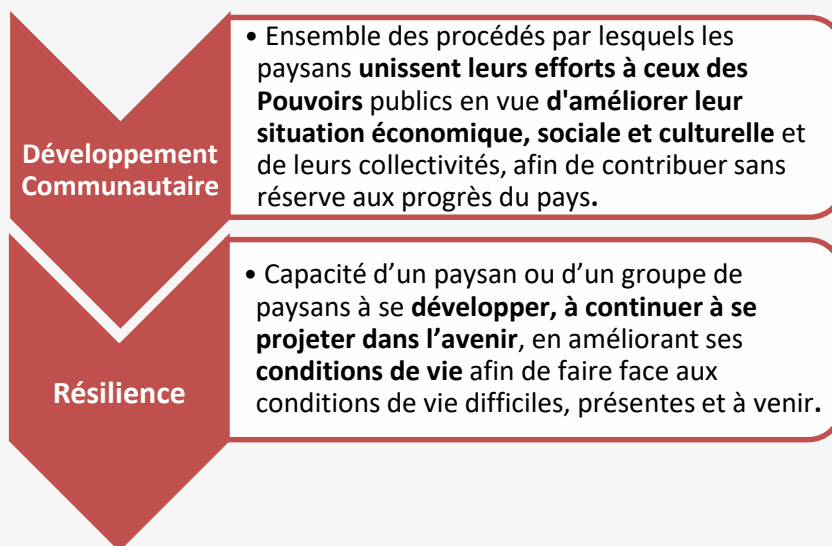
Pilier 1 : Résilience et le Développement communautaire

La **SOPAD** facilite l'accès aux moyens de productions (terres, semences, outils et formations) afin d'améliorer considérablement la sécurité alimentaire et nutritionnelle de Paysans. L'accès à la nourriture est déterminé non seulement par l'accès physique, mais aussi une dimension économique et sociale. Pour cela, SOPAD travaille sur plusieurs dimensions d'accès : **L'accès physique**, est compliqué par le manque d'infrastructure routière.

Accès financier, les ménages ruraux, dépendent fortement du marché. La quasi-absence des sources alternatives de revenus contribue au manque de résilience de ces ménages et des femmes plus particulièrement.

Accès social, le rôle subordonné des femmes dans la production, l'élevage et la vente des produits et animaux les empêche d'accéder aux ressources nécessaires pour couvrir leurs besoins alimentaires et non alimentaire de base.

Définition selon SOPAD

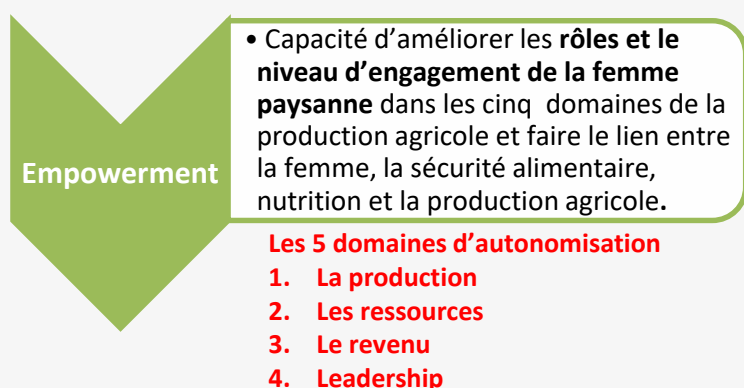


A travers son Pilier 1, la SOPAD vise :

- Le renforcement de la sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de ménages paysans;
- La promotion des Moyens d'existence durables et l'accès aux services sociaux de base, notamment les Soins de santé, Eau, Education, Energie, Habitat et Transport ;
- La gouvernance des ressources naturelles et protection de l'environnement : Gestion intégrée de ressources naturelles (GRN) ;
- La promotion des bonnes pratiques WASH (Eau, Hygiène et Assainissement)

Pilier 2: Renforcer l'Empowerment Socioéconomique des femmes et filles

Définition selon SOPAD



La **SOPAD** investis dans l'autonomisation économique des femmes, voie la plus sûre vers l'égalité des sexes, l'éradication de la pauvreté et une croissance économique inclusive. Les femmes, restent aussi touchées de manière disproportionnée par la pauvreté, la discrimination et l'exploitation.

La **SOPAD** travaille pour renforcer les capacités économiques et sociale des femmes, qui apportent une contribution énorme à l'économie, que ce soit au sein des entreprises, dans les exploitations agricoles, comme entrepreneuses ou employées, ou par leur travail non rémunéré à la maison.

A travers son Pilier 2, la SOPAD vise :

- La promotion des caisses de résilience communautaires sous forme d'AVEC;
- Lutter contre les violences basées sur le genre et autres violences sexistes
- Promouvoir l'accès au service de santé sexuelle et reproductive ;
- Promouvoir la scolarisation formelle et informelle pour adultes et jeunes filles
- L'emploi des Jeunes et filets sociaux : THIMO, HIMO, CFW, ...

PILIER 3 : Lutte contre l'injustice Sociale et promouvoir les droits humains

Définition selon SOPAD

La **SOPAD** œuvre pour un mode rural sans Faim et où tous les paysans ont accès à la nourriture, aux services sociaux de base et à la justice pour tous à travers la lutte contre :

1. **La discrimination**
2. **Les inégalités**
3. **La violence de genre**
4. **L'exploitation au travail**
5. **La persécution des minorités**
6. **L'utilisation des enfants dans les conflits armés et dans carrières minières**
7. **La traite d'êtres humains**

Afin de tracer la voie vers la **génération Faim Zéro et la Justice pour tous**

L'Injustice Sociale

- **Déséquilibre dans la répartition des biens et des droits sociaux en défaveur de Paysans**, suite à une mauvaise gouvernance et la corruption qui entraîne la diminution d'investissements dans le social (santé, l'éducation, WASH, création d'emplois et les subventions agricoles

Droits Humains

- Droit à la **vie et à la liberté**. Aucun Paysan ne sera tenu en **esclavage**, ni soumis à la **torture**, il a droit comme tout homme à la **liberté d'opinion et d'expression**, au travail, à l'éducation, à la santé et aux bonnes conditions de vie.

A travers son Pilier 1, la SOPAD vise :

- Défendre les droits des paysans victimes de l'injustice sociale en RD Congo ;
- Promouvoir la bonne gouvernance, assurer une éducation citoyenne et démocratique ;
- Prodiguer des conseils et assistances juridiques aux Paysans et aux minorités.

PILIER 4 : Aide Humanitaire et Réduction des Risques de Catastrophes

Définition selon SOPAD

Aide Humanitaire

- **Assistance et protection des Paysans vulnérables**, répondre aux besoins des communautés en situation de vulnérabilité afin de **protéger et sauver les vies**.

Réduction des Risques de Catastrophe

- **Analyser et gérer les causes des catastrophes**, afin de réduire l'exposition aux risques et la vulnérabilité des personnes et leurs biens, à travers une **gestion rationnelle des terres et de l'environnement** et la préparation aux chocs futurs.

La **SOPAD** apporte de l'assistance humanitaire aux paysans en situation de vulnérabilité, qui font face aux crises récurrentes à l'Est de la RD Congo, notamment les crises alimentaires et nutritionnelles, les guerres à répétition, les conflits intercommunautaires et les effets du changement climatique (inondations, sécheresse, tremblement de terre et éruption volcanique ...).

La **SOPAD** met en place à travers ses réseaux de paysans des mécanismes de surveillance et d'alerte précoce via des sites sentinelles et l'éveil humanitaire. Nous renforçons les capacités des acteurs locaux afin de jouer leur rôle de maître d'ouvrage pour initier et piloter les actions de protection, sauver les vies et appui au développement local.

A travers son Pilier 1, la SOPAD vise :

- Réponse Rapide aux besoins des communautés en situation d'urgence ;
- Mise en place d'un mécanisme communautaire de surveillance et d'Alerte précoce via l'éveil humanitaire et renforcement du Leadership Humanitaire Local ;
- Appui à l'élaboration des plans villageois de développement et d'adaptation aux changements climatiques (CVCA)

Effets du Pilier 1 : Renforcement de la Résilience et appui au développement communautaire Projets Moyens d'existence et Adaptation au changement climatique



“ Nous devons adapter l'agriculture au changement climatique, renforcer les Moyens de substance à travers un appui aux chaînes de valeur agricoles pour créer d'emplois et améliorer l'économie des ménages, afin de tracer la voie vers la génération Faim Zéro et la Justice pour tous ”

La SOPAD grâce aux contributions de ses membres (fonds propres) et les financements (appui en intrants et matériels) de ses partenaires (FAO, FH et MISOLA) a réussi à appuyé plus de 67 000 personnes (11 166 ménages) dont plus de 40% de femmes :

- Distribution des aratoires et brouettes pour aménagement et entretien des étangs piscicoles à 10 groupements de pisciculteurs **(FAO - PICAGEL)**.
- Distribution des semences (Maïs & Haricot) et boutures saines de Manioc à 100 ménages paysans **(Food for the Hungry – FH)**.
- Distribution de 74 595 74 595 plants caféiers à 286 ménages des petits producteurs paysans (1962 personnes), dont 20% de femmes cheffe de ménage. 100% de plants distribués ont été semés par les membres, pour une superficie totale emblavée de 259 243 m2 (25,9 ha) pendant les campagnes 2017-2021. **(Fonds propres SOPAD)**



“ Le suivi de la mise en œuvre des activités de renforcement de la résilience et développement communautaire et autres projets/programmes (éducation, santé, agriculture et développement local) par les membres de SOPAD enregistre de nombreux effets, notamment l'augmentation du rendement du Manioc suite à la vulgarisation des boutures saines résistantes à la Mosaïque du Manioc, variété « Sawasawa », passant de moins de 2 tonnes/ha à plus de 9 tonnes, site pilote de Kabirere ”

Effets du Pilier 1 : Renforcement de la Résilience et appui au développement local Projets de Nutrition et Sécurité alimentaire



“ Au total, 167 Pisciculteurs exploitant environs 5 ha répartis dans 10 Villages ont été appuyés pour renforcer leurs capacités techniques en Pisciculture. Plus de 25 Jeunes TDR, Agronomes et Economistes ont été capacités pour l'encadrement technique et accompagnement “

La SOPAD à travers le Pilier 1 met en œuvre des projets de lutte contre la malnutrition et amélioration des conditions de vie des ménages ruraux :

- Mise en place du site piscicole pilote et distribution des Alevins pour le site piscicole pilote de Kanyantuli (**FAO - PICAGEL**).
- Distribution des Lapins et Cobayes pour 250 ménages tenues par les femmes et jeunes (**Fonds propres SOPAD**)
- Mise en place des sites apicoles modernes et distribution des ruches Kenyanes (**Fonds propres SOPAD**)
- Mise en place des sites maraichers (**Fonds propres SOPAD**)
- Signature d'un protocole d'accord avec MISOLA France pour la production de la farine infantile enrichie pour la prévention et traitement de la malnutrition à base des produits locaux (**Fonds propres SOPAD**)



Aménagement d'un Etang piscicole, site pilote de Kanyantuli
Photo crédit SOPAD®



Récolte poissons Tilapia, site pilote de Kanyantuli
Photo crédit SOPAD®

“ La pisciculture est un secteur important de l'économie rurale en RD Congo. Nécessitant peu de moyens de production, elle pourrait contribuer considérablement à l'amélioration de l'alimentation des populations et la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Alors que la demande en produits animaux ne cesse d'augmenter, en milieu rural la diminution de la consommation de protéines d'origine animale par habitant est un cas fréquent, les faibles niveaux de consommation engendrent des carences nutritionnelles sévère Selon nos enquêtes, en moyenne 70 à 80% des ménages ruraux dans le territoire de Kabare, groupements Mumosho et Mudusa ont un score de consommation alimentaire pauvre et limite “

Effets du Pilier 1 : Renforcement de la Résilience et appui au développement local Projets de Nutrition et Sécurité alimentaire



“ Au total, 3 ha ont été emblavés par les membres, dont 1 ha pour la production maraichère (Tomates, Amarante et feuille des courges) et 2 ha pour la production vivrière (Haricots). Plus de 5 tonnes des produits maraichers et 2 tonnes d’haricots ont été produit. Faute des moyens de conservation et transformation, nous avons enregistré un fort taux de perte post récolté estimé à plus d’une tonne de tomates perdue. En termes de recettes, plus de 75% de la production a été vendu pour un revenu de 6 313,7\$ USA.



La sécurité alimentaire fait référence à la disponibilité ainsi qu’à l’accès à la nourriture en qualité et quantité suffisantes, son utilisation et sa stabilité dans le temps. Elle demeure une préoccupation pour l’ensemble des Pays du monde entier dans la mesure où la couverture alimentaire reste insuffisante. Cette situation tient au fait que la croissance de la population mondiale est plus rapide que celle de la production agricole. De ce point de vue, les cultures maraichères offrent des opportunités de diversifier et accroître la production vivrière pour lutter contre l’insécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, le maraichage assure la production d’une gamme variée de légumes et de fruits qui permet également d’améliorer les diètes au sein des ménages. En outre, les revenus issus de cette activité garantissent une accessibilité économique aux autres denrées alimentaires et aux services sociaux de base (soins de santé, l’éducation et Habitat). Les cultures maraichères apparaissent comme une alternative intéressante dans la lutte contre l’insécurité alimentaire et la pauvreté des ménages en milieu rural. SOPAD compte intensifier la production maraichère en milieu rural afin de couvrir le déficit de la production vivrière lié aux variabilités climatiques et améliorer ainsi l’accès, la disponibilité et la stabilité de la nourriture

Site Maraicher Pilote de Kabirere
Photo crédit SOPAD®



“ Plus de 1500 ménages maraichers exploitant environs 15 ha répartis dans 10 Villages (Mandwe, Ishungu, Nyantende, Cirhindja, Ihemba-Buhozi, Ihasi, Kasheke, Kavumba, Ihemba, Ihasi, Ishungu, Cimpwinji, Mudusa, Momosho, Ishungu) ont besoin d’un appui pour renforcer leurs capacités de production maraichère.”

Effet Pilier 2, Renforcer l'Empowerment Socioéconomique des femmes et filles Projets de Micro-crédits et emplois jeunes et femmes



La phase test d'une année lancée en Février 2020 ciblant 100 femmes regroupées en 10 groupements VSLA (852 personnes touchées) mène les activités relatives à la formation en gestion des microentreprises et petits commerces, la distribution du cash sous forme de crédit aux groupements pour un montant moyen de 1000\$USA par groupe de 10 membres en moyenne.

Le premier cycle a été clôturé avec succès avec plus de 85% de taux de remboursement et 15% de taux d'épargne des membres. Plus de 80% de membres ont bénéficié des subventions pour le deuxième cycle 2020.

Les associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) sont considérées comme l'un des moyens d'assistance les plus dignes, en particulier pour les femmes. SOPAD combine le plaidoyer et les innovations qui renforcent la capacité économique des femmes pour répondre aux crises, les associations villageoises d'épargne et de crédit provoqueront des changements systémiques dans la réponse humanitaire qui auront un impact sur des millions de femmes, les filles et leurs familles pour les années à venir. :

- Mise en place des Associations féminines d'épargne et de crédit « Associations Villageoises d'Epargne et de crédit, AVEC/VSLA ». Plus de 100 groupements appuyés
- Distribution des Lapins et Cobayes pour 250 ménages tenues par les femmes et jeunes (Fonds propres SOPAD)



Distribution des crédits aux groupements féminins de Nyantende

Nom du groupement VSLA	Nombre de Membres	Montant Reçus en \$	Taux de remboursement fin premier cycle en %.	Taux d'Epargne
BUNGUKE BWIRHU 1	15	1100	85%	13%
BUNGUKE BWIRHU 2	5	300	100%	15%
BUNVIKANE	10	350	73%	8%
RHUGWASANYE	10	850	100%	18%
BUSHIRU	10	600	100%	17%
MAPENDO	10	600	65%	10%
TUPENDANE	10	800	65%	12%
SIMBIRA	10	500	100%	20%
MIZEITUNI 1	10	1500	85%	22%
MIZEITUNI 2	10	1000	75%	17%
TOTAL	100	7600	85%	15%

Effet Pilier 4, Aide Humanitaire et Réduction des Risques de Catastrophes Alerte précoce et surveillance de l'évasion de la chenille légionnaire d'automne CLA



La chenille légionnaire d'automne, CLA (*Spodoptera frugiperda*) est un insecte ravageur qui attaque plus de 80 espèces de plantes, causant des dégâts à des céréales d'importance économique telles que le maïs, le riz et le sorgho, mais aussi aux cultures maraîchères et au coton. En RDC, depuis 2016, la culture du maïs subit une attaque de chenilles légionnaires d'une ampleur non encore évaluée rigoureusement. Selon la Cellule d'Analyse des indicateurs de la primature, près de 50 des 147 territoires administratifs RD Congolais seraient atteints avec plus de 500 hectares par territoire, soit plus de 25000 hectares de Maïs dévastés, représentant plus de 20 Millions de dollars américains de perte. Les territoires de la Provinces du Sud Kivu n'ont pas été épargnés de ce fléau. L'évasion des CLA dans le territoire de Kabare a été signalé depuis un temps, devenue récurrente à chaque saison agricole, affecte considérablement la sécurité alimentaire et l'économie des ménages ruraux qui dépendent de plus de 80% de l'Agriculture.

“ Selon le témoignage de certaines agricultrices exploitant les marais de Cirala et Lusheke à Mudusa, c'est depuis deux ans que ces chenilles ont commencé à ravager nos cultures, affectant ainsi le rendement agricole, notamment la production du Maïs, patate douce et le maraichage. Avant l'évasion, je couvrais les besoins alimentaires de mon ménage et gagner plus de 500 000 Fc de revenus après-vente de mes récoltes, mais depuis cette évasion, nous ne récoltons plus rien, déclarent ces femmes. ”

Témoignages de Nzigire M'BIGABWA et Marta M'BATENDA, exploitantes des marais de Lusheke et Cirala, Mudusa/Kabare/Bukavu



Distribution des crédits aux groupements féminins de Nyantende



Effet Pilier 4, Aide Humanitaire et Réduction des Risques de Catastrophes Alerte précoce et Suivi des prix sur les marchés locaux

FAITS SAILLANTS



- ⇒ La production vivrière reste déficitaire dans la province du Sud Kivu, les marchés locaux dépendent des importations des pays voisins.
- ⇒ Le Panier de Dépenses Minimum (MEB) pour un ménage de 6 personnes est estimé à 276 441 FC à fin Mai 2022 contre 174 522 FC l'année passée la même période soit une augmentation de 36,8%. Comparé à la moyenne quinquennale, l'augmentation est de 49,6%, passant de 139 201 Fc à 276 441 Fc.
- ⇒ Les prix des denrées alimentaires de base ont connu une forte hausse comparée à la moyenne quinquennale sur les marchés locaux, avec un impact négatif fort à moyen sur l'accès des ménages,
- ⇒ Le Kg du Riz local et la Farine de Manioc ont augmenté de 43%, le kg de la farine de Maïs de 28% et le kg de la viande du Bœuf de 56% contre 32% d'augmentation pour la viande de la chèvre.

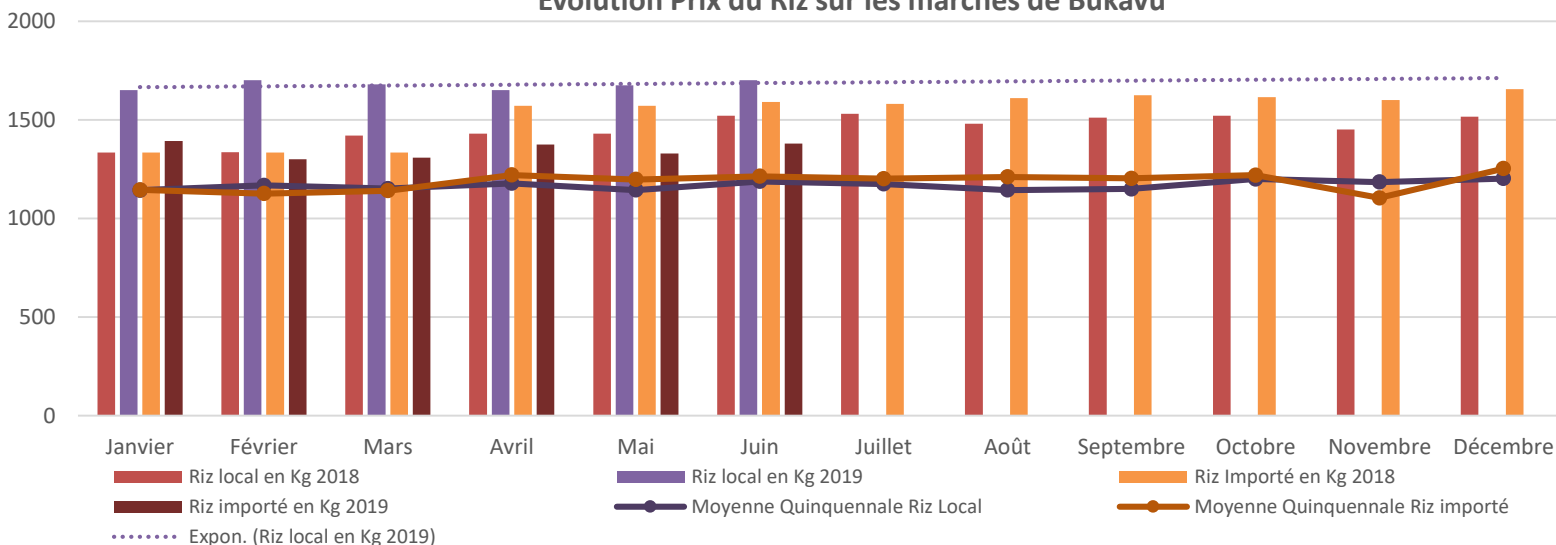
Le Suivi des Prix et Marchés conjointement avec le service Technique de l'Etat, notamment le Bureau de Coordination Marchés et Prix au Sud Kivu a été initié par la SOPAD, en Janvier 2019 avec pour objectif de mieux comprendre comment les marchés réagissent à la crise et au déficit de production agricole au niveau local, et d'informer les acteurs humanitaires et les décideurs politiques sur le niveau de vulnérabilités des communautés en termes d'accès et disponibilités des denrées de base pour mieux adapter le coût du Panier de Dépense Minimum (MBE).

En Mai 2022, les prix des denrées de base sur les marchés de la Ville de Bukavu ont augmenté suite à la hausse du prix de carburant et la crise en Ukraine, par rapport à la même période de l'année passée (juin 2021), une hausse avec impact négatif moyen à faible sur l'accès des ménages aux denrées de base constituant le panier de la ménagère, notamment le Riz local (+15%), Riz importé (+25%) le haricot (+17%), la viande de Boeuf (+15%), Huile de palme (+19%), sucre (+25%), le Sel (+15%).



Collecte de données sur les prix au marché de Nyantende par un volontaire SOPAD

Evolution Prix du Riz sur les marchés de Bukavu





Coordinatrice SOPAD au site Maraicher de Kabirere



Projet de prévention et traitement de la malnutrition à base des produits locaux. Production et commercialisation de la Farine infantiles enrichie et Biscuit MISOLA en partenariat avec MISOLA RD Congo



FOOD FOR THE HUNGRY

Projet d'Agro-écologie, distribution des semences améliorées, formations et vulgarisation des techniques agro-écologiques

Projet de distribution des intrants piscicoles : Outils aratoires, brouettes et Alevins pour le site pilote de Kanyantuli/Mumoshu/Kabare



Partenariat technique avec les inspections provinciales de l'Agriculture, Pêche et Elevage du Sud Kivu



Projet de lutte contre la Malnutrition et amélioration des conditions de vie de ménages ruraux et péri-urbains du Sud et Nord Kivu. Projet en cours de négociation

Contactez-nous au :

Coordination Nationale SOPAD – RDC

claudinensimire@sopardrdcongo.org
coordination@sopardrdcongo.org
nsimiremufungizi@gmail.com
+243859476407

Coordinateur National MISOLA RDC

info.misolardc@sopardrdcongo.org
info@sopardrdcongo.org
mass.bwikanye@gmail.com
+243997750515

Site web : <https://sopardrdcongo.org>

Siège Social : Nyantende Centre/Bukavu/Sud Kivu